



Appel à projets artistiques
à Fontenay-sous-Bois

FESTIVAL LANDART OH ! CARRIÈRES

7ème édition

Inauguration les 11 et 12 juin 2022



Site d'exposition :

L'éco-parc des Carrières, situé au cœur de Fontenay-sous-Bois, est un des maillons de la coulée verte de la ville et l'une des étapes de la « Promenade des auteurs » de l'Est parisien.

Il constitue un espace arboré de 22 700 m², et offre une vue imprenable sur Paris et toute la région ouest.

Présentation :

Ohého ! Collectif des Artistes de Fontenay-sous-Bois est une association pluridisciplinaire qui regroupe des artistes de toutes pratiques. Ensemble, nous organisons des événements et des expositions dans une dynamique de partage et d'échange.

En 2022, Ohého organise la septième édition du Festival Land Art Oh ! Carrières, du 11 juin au 25 septembre 2022

Cette manifestation a pour objectifs :

- de créer un événement culturel, festif et intergénérationnel
- de rendre l'art accessible à tous
- de valoriser le patrimoine naturel de Fontenay-sous-bois
- de respecter l'environnement.

Cet appel à projet s'adresse non seulement aux divers plasticiens, mais aussi aux artistes du spectacle vivant. Les artistes proposeront des rencontres, des ateliers et des visites ludiques, ainsi que des événements musicaux, poétiques, théâtraux, projections, performances, etc.

Date et Lieu :

L'inauguration du Festival 2022 se déroulera les samedi 11 et dimanche 12 juin 2022 dans l'Eco-Parc des Carrières René-Dumont.

Les installations resteront exposées dans le parc jusqu'en septembre. Les événements se dérouleront entre le 11 et le 30 juin.

Des visites pour les scolaires seront à réserver au préalable et à planifier.

Un événement viendra clôturer le Festival en Septembre 2022.

Conditions générales :

Les projets présentés devront être en lien avec l'esprit du Land Art. Les œuvres seront exposées en plein air et doivent être résistantes aux intempéries. L'exposition ne sera pas surveillée.

Les artistes pourront être subventionnés par Ohého, à hauteur de 100 euros/artiste, sur présentation des notes de frais pour l'achat de matériel ou service nécessaires à leur œuvre (coût à estimer dans le projet proposé).

Si cela est nécessaire, le transport pourra être organisé collectivement, Ohého pourra prendre en charge la location d'un camion ou les services d'un transporteur local, Ceci sera étudié lors de la validation des projets.

Production des œuvres plastiques :

Les artistes s'engagent à respecter le cadre naturel et feront en sorte que leurs œuvres s'intègrent à l'environnement.

Les matériaux utilisés sont laissés au libre choix de l'artiste : végétaux, minéraux, récupération... sauf les matières plastiques qui peuvent se détacher et polluer l'éco-parc. Si certains éléments auront pu être travaillés ou préparés en amont, l'œuvre finale (le montage) sera réalisée sur place.

L'installation pourra être évolutive dans le temps, mais l'artiste devra en assurer la cohérence visuelle et sécuritaire. Il devra en outre s'assurer que l'œuvre est suffisamment bien arrimée en cas de coup de vent.

Si une œuvre présente un danger pour la sécurité des visiteurs, pour quelques raisons que ce soit, ou se dégrade à tel point qu'elle pollue l'environnement du parc, l'artiste devra assurer la maintenance ou l'évacuation des éléments de son installation.

L'œuvre sera maintenue sur le site aussi longtemps que son état le permettra.

Les œuvres devront être démontées dans la semaine suivant la clôture du festival (sauf exception pour des œuvres pour lesquelles un accord aura été passé avec la ville).

Événementiel :

Le programme du festival : concerts, spectacles et animations, seront à programmer avec le comité d'organisation.

Les événements se dérouleront entre le **11 juin et le 30 juin**. Ils seront regroupés en majorité les week-end ou les mercredis. Ils pourront se dérouler dans différents lieux autour et dans le parc. Ces lieux seront en majorité en extérieur.

L'esprit du festival

Ce festival est collaboratif, nous demandons aux participants de s'impliquer pour le créer :

1/ Des actions partagées ou menées en commun :

- collecte des matériaux par les artistes en amont et partage des « bons plans »,
- distribution des outils de communication auprès du public,
- accrochage des banderoles,
- installation de la logistique nécessaire aux événements,
- partage des diverses tâches d'animation, etc...

2/ Une œuvre collective à réaliser en live avec tous les artistes volontaires, plasticiens et avec le public pourra être organisée pour le vernissage.

3/ Promotion du festival sous tous ses aspects (plastique, musique, théâtre, spectacle, projection, etc.) par tous les artistes, afin d'attirer en amont d'autres amis artistes et aussi de communiquer auprès du public pour annoncer les événements.

4/ Dans la mesure du possible, les artistes seront présents lors des événements, afin de favoriser le lien avec le public et entre tous les participants.

Contrat :

Chaque participant devra adhérer au Collectif : 30 euros

La production artistique exposée reste propriété des artistes. Les droits de reproduction sont acquis par le Festival Land Art Oh ! Carrières pour la durée de l'événement.

La reproduction à usage de communication des œuvres est acquise par Ohého pour la promotion de l'événement : Festival LandArt Oh ! Carrières, et ce, sans limite de durée.

Si le projet est retenu par la commission de sélection, **la fiche d'inscription vaudra contrat** entre Ohého et l'artiste. L'artiste s'engage à respecter les conditions générales de participation telles qu'elles sont décrites dans cet appel à projet (organisation, dates de montage et démontage, maintenance des œuvres). Elle sera signée par les deux parties.

11 avril 2022 : date d'inscription

Pour les artistes qui souhaitent participer à l'exposition fournir : nom et adresse postale, adresse e-mail, numéro de téléphone fixe et mobile (voir fiche d'inscription jointe).

30 avril 2022 : date limite d'envoi des dossiers de candidature

A retourner par courrier à l'adresse suivante :

Ohého Collectif des Artistes de Fontenay-sous-Bois
16, rue du Révérend Père Aubry
94120 Fontenay-sous-bois

Chaque artiste devra avoir fourni au plus tard à cette date le dossier constitué :

Pour les plasticiens :

Un projet de création (dessin, photo, photomontage...) précisant les matériaux utilisés et la logistique nécessaire au montage.

Une description de la démarche artistique envisagée en adéquation avec le concept du Land Art.

Tout autre document permettant de cerner la démarche de l'artiste.

Pour les artistes du spectacle vivant :

Un projet d'intervention précisant : sujet, durée, espace nécessaire, déroulement, et conditions de représentation, éventuellement accompagné d'un visuel.

Fournir également une fiche technique.

La commission, composée des membres du CA de l'association, se réunira pour évaluer l'adéquation des œuvres au projet. Une réponse sera donnée aux artistes très rapidement.

Une visite collective du parc sera proposée début mai, afin de découvrir le lieu, de se rencontrer et de discuter des projets de chacun.

- **6 au 11 juin 2022** : les artistes seront libres d'organiser leur emploi du temps d'installation. L'installation finale des œuvres devra être terminée au plus tard le samedi 11 juin à 15h.
- **11 juin 2022** : Vernissage du Festival
- **24 Septembre 2022** : Événement de clôture de l'exposition
- **du 25 septembre au 2 octobre 2022** : démontage de l'exposition. (sauf pour les œuvres pour lesquelles est passé un accord avec la ville)

Les artistes devront impérativement avoir enlevé leurs œuvres à la date du 2 octobre.

Chaque artiste exposant est responsable de l'installation de son/ses œuvre(s), de sa maintenance et de son/leur enlèvement aux dates indiquées.

Pour tout renseignement :
Contact Louise Ducrocq: 06 76 94 43 74
contact@oheho.fr

Parallèlement au festival se déroulera :

- *une exposition photographique aura lieu à la médiathèque de Fontenay-sous-Bois, autour du livre d'art édité cette année :
« LandArt Oh! Carrières – Rétrospective 2016-2021 »
Des ateliers « Land Art Inddors seront proposés au public.*
- *une proposition d'atelier et d'exposition « Landart indoors » à la Halle Roublot est aussi en cours de négociation pour la même période.*

Les artistes intéressés par ces deux actions pourront apporter leur soutien ou être aussi intervenant durant ces événements. Merci de nous contacter avec vos propositions.

Ohého, Collectif des artistes de Fontenay-sous-Bois
16 rue du Révérend Père Aubry - 94120 Fontenay-sous-bois
contact@oheho.fr - www.oheho.fr
Louise Ducrocq : 06 76 94 43 74